

Dans le but de renforcer les contacts futurs entre les peuples polonais et canadien, il a été convenu de part et d'autre d'encourager l'extension du tourisme et de promouvoir les contacts et la coopération entre les organismes civiques, scientifiques, sportifs et les associations de jeunes; de faciliter les déplacements des citoyens de chaque pays à ces fins personnelles et professionnelles; et d'appuyer l'extension des échanges et de la coopération entre les media des deux pays.

M. MacEachen et Olszowski ont souligné le rôle joué par la coopération scientifique et technique dans l'évolution des relations canado-polonaises. Ils se sont dits heureux du niveau actuel des contacts et prêts à étudier les propositions particulières qui pourraient être formulées à cet égard. Ils ont convenu d'encourager et de promouvoir la coopération et les contacts entre les institutions scientifiques, les universités et les établissements de recherche ainsi qu'entre les hommes de science.

Les deux ministres se sont accordés pour dire que la signature d'une convention consulaire faciliterait beaucoup l'essor des relations canado-polonaises dans tous les domaines, ainsi que les mouvements accrus de personnes entre les deux pays. Les discussions entamées à ce sujet doivent être suivies de négociations détaillées avant la fin de l'année.

M. MacEachen et Olszowski ont reconnu l'importance d'une résolution des problèmes de nature humanitaire qui touchent les citoyens des deux pays.

Ils ont convenu d'étudier les dispositions supplémentaires qu'il y aurait lieu de prendre à l'égard des formalités d'obtention des visas.